

ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

A renvoyer avant le 15 mars 2023



FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE DE SCOLARITE

Toutes les rubriques doivent être renseignées. Si vous n'êtes pas concernés, merci de porter la mention «néant»

▲ ENFANT(S) CONCERNE(S) par la demande de bourse

Votre demande concerne : Ecole de Paris

Ecole de Marcq-en-Baroeul

Nom	Prénom	Classe actuelle	Classe en 2022-2023

▲ VOTRE DEMANDE

1ère demande

Renouvellement

Nom et prénom du/des demandeurs :

Lien familial avec le / les enfants :

Adresse:

Code postal : Ville :

Téléphone :

Email :

▲ VOTRE SITUATION FAMILIALE

Vous êtes :

Marié(e)

Divorcé(e)

En concubinage

Célibataire

Veuf(ve)

Séparé(e)

Pacsé(e)

Composition du foyer

	Nom	Prénom	Date de naissance
Mère			
Père			
Autre qualité			

Enfants à charge dont la famille définie ci-dessus assure l'entretien

Nom	Prénom	Date de naissance	Nationalité

Enfants handicapés à charge dont la famille définie ci-dessus assure l'entretien

Nom	Prénom	Date de naissance	Niveau de handicap

Votre logement

Etes vous propriétaire de votre logement?

Oui

Non

Superficie en m²: Nombre de pièces: Nombre de personnes occupantes:

▲ VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE

	Profession	Employeur
Mère		
Père		
Autre qualité		

Avantages en nature (de votre employeur ou de votre famille) - à chiffrer

Véhicule		Electricité	
Logement		Gaz	
Résidence secondaire		Eau	

▲ DECLARATION SUR L'HONNEUR DES RESSOURCES ET DU PATRIMOINE

1- Ressources et charges annuelles (en cas d'absence de revenu, merci de saisir «zéro»)

Ressources	Mère	Père	Autre qualité
Revenu fiscal de référence tel que porté sur l'avis d'imposition			
Aide de familiale			
Montant total des avantages en nature			
Total			
Impôts sur le revenu			

Si le total de votre patrimoine mobilier et de votre patrimoine immobilier est inférieur à 350 000 €, cochez la case ci-dessous et complétez la déclaration sur l'honneur. Il est alors inutile de renseigner les tableaux 2,3 et 4 qui ne sont renseignés que si votre patrimoine totale est supérieur à 350 000 €.

Notre (mon) patrimoine mobilier et immobilier est inférieur à 350 000 €

2- Patrimoine immobilier (en cas d'absence de patrimoine, saisir «zéro» sur la ou les lignes concernées)

Type de bien	Résidence principale	Résidence secondaire	Autre bien immobilier	Total
Pays				
Date d'acquisition				
Valeur d'achat				
Apport initial				
Emprunts à rem- bourser				
Superficie				

3- Patrimoine mobilier (en cas d'absence de patrimoine, saisir «zéro» sur la ou les lignes concernées)

Type (actions, obligations, assurance-vie, autres placements...)	Montant
Total	

4- Avoirs sur comptes bancaires (comptes courants, livrets épargne...)

Type de compte	Etablissement bancaire	Montant de l'avoir
Total		

▲ VOTRE ESTIMATION

Quel est le montant de bourse que vous estimez nécessaire pour vous permettre de financer la scolarité de votre / vos enfants ?

..... euros / an

▲ DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné.e (Nom et prénom) :

certifie sur l'honneur avoir porté sur la présente demande des renseignements complets et exacts sachant que toute inexactitude ou omission pourra conduire à l'exclusion du système d'aide à la scolarité de la Fondation Jeannine Manuel.

Fait le : A :

La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour des données vous concernant auprès de la Commission des Bourses.

▲ LISTE DES JUSTIFICATIFS A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE

Merci de renvoyer la liste des documents par email à bourses@fondationjeanninemanuel.org.
Les documents remis à l'appui de votre demande doivent être **des copies scannées uniquement**.
Aucun document fourni ne sera restitué.

Cochez la case correspondante une fois que vous avez joint le document.

Lettre expliquant la situation de la famille

Formulaire de demande de bourse dûment complété et signé

Avis d'imposition et déclaration d'impôts des deux dernières années

En cas de divorce ou de séparation : copie du jugement de divorce ou de séparation

Dans le cas où la garde de l'enfant est confiée à d'autres personnes que les parents : copie du jugement confiant la garde ou la tutelle